

DÉLIBÉRATION N°2020-03-13-10
du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 13 mars 2020

POINT 12 – APPROBATION DES DATES DE CAMPAGNES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021 DES MASTERS METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation, notamment l'article D.612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** la loi « pour une école de la confiance » du 28 juillet 2019 ;
- VU** l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF ;
- VU** l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires ;
- VU** l'avis favorable du conseil d'INSPE du 18 décembre 2019 ;

APPROUVE à l'unanimité avec 29 voix pour, les dates de campagnes pour l'année universitaire 2020-2021 des masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Les dates de campagnes des MASTERS MEEF sont les suivantes :

- MEEF 1er cycle : du Lundi 23 mars 2020 au Vendredi 10 avril 2020
- MEEF 2nd cycle : du Mercredi 22 avril 2020 au 13 mai 2020
 - Une seconde campagne de 20 mai 2020 au 17 juin 2020
- MEEF Encadrement Educatif : du 20 avril 2020 au 29 mai 2020
- MEEF PIF : 18 mai 2020 au 12 juin 2020

À Nantes, le 13 mars 2020.

Le président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX

Extrait transmis au recteur chancelier des Universités le : 6 avril 2020 Affiché le : 6 avril 2020
